



Information Sur le réseau

le 06/02/2010

Nouvelle politique anti-piratage

Nous vous informons de la mise en place d'une nouvelle politique anti-pirate visant à contrôler toutes les nouvelles adresses.

Depuis sa création il y a maintenant plus de 4 ans, SDZ s'est efforcé à fournir un service de qualité, gratuit et sans limites contraignantes. Depuis un certain temps nous remarquons une hausse inquiétante de plaintes venant d'entreprises diverses dénonçant des utilisations frauduleuses que certaines personnes opportunistes font de nos services.

Récemment notre fournisseur d'infrastructure a suspendu un de nos serveurs à la suite d'une plainte d'une entreprise que nous ne n'évoquerons pas le nom.

Nous tenons à rappeler que n'avons pas pour vocation d'être un hébergeur web.

Nous ne pouvons donc pas continuer sur cette lancée, c'est pourquoi l'outil de création de domaines a été remodelé et un contrôle sera fait au cas par cas.

Ce contrôle aura un impact sur la durée de mise en place de votre domaine (entre 24 et 48h).

L'équipe SDZ.

support@sdz.fr